

HISTORIQUE

Début 2014, les "partenaires" "sociaux" qui gèrent l'Unedic entament une série de négociations qui doivent mener à une nouvelle convention d'Assurance Chômage.

Les réunions ont lieu dans les locaux du MEDEF mais les vraies décisions sont en fait prises dans les couloirs, la CGT est alors écartée de ces concertations.

Le 22 mars, un accord opaque et complexe est signé, avec une série de nouveaux dispositifs qui précarisent et stigmatisent tous les chômeurs, ce que révèle aujourd'hui le scandale avéré de l'application des "droits rechargeables ..."

Les intermittents sonnent l'alarme

Le CIA, Collectif des Intermittents de l'Aveyron, se constitue en février 2014, entre dans la lutte et rejoint la Coordination Nationale des Intermittents et Précaires, comme le feront une trentaine de Collectifs Intermittents et Précaires (CIP) qui surgissent spontanément dans toute la France.

En France, 9 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. 6 chômeurs sur 10 ne sont pas indemnisés.

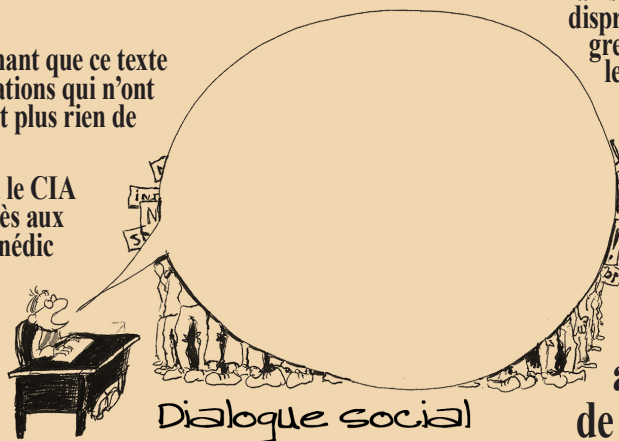
Les choix politiques et économiques du gouvernement, du Medef, de la CFDT et des autres signataires vont encore dégrader cette situation, multipliant le nombre de travailleurs pauvres et corvéables à merci.

Nous sommes dans un combat idéologique, face au MEDEF et au pouvoir financier qui détruisent systématiquement les acquis sociaux.

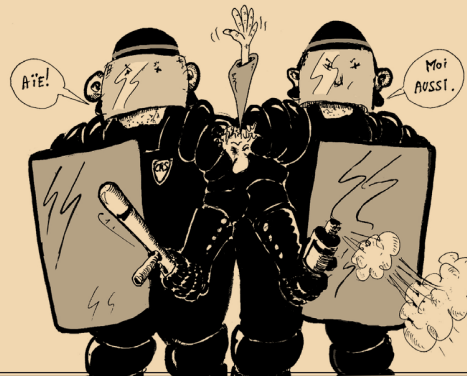
Et le ministre du travail annonce son intention de signer l'accord ...

Le CIA s'y oppose, estimant que ce texte est écrit par des organisations qui n'ont plus rien de partenaire et plus rien de social.

Avec l'ensemble des CIP, le CIA revendique le droit d'accès aux véritables chiffres de l'Unedic pour mettre enfin au grand jour la réalité des coûts de l'Assurance chômage et proposer des modèles alternatifs et viables.



VICTOR : TROP FORT!



Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous

C'est dans ce contexte que le CIA appelle à une manifestation le 30 mai 2014 à Rodez où la venue du Président François Hollande est annoncée. Il doit se rendre à l'inauguration du tout nouveau Musée Soulages, lieu culturel majeur à rayonnement international.

Le CIA appelle des composants du mouvement social (citoyens, collectifs, syndicats et partis politiques) qui le rejoignent dans la préparation de la mobilisation.

Le mot d'ordre lancé est "Contre l'austérité et la précarité, défendons et exigeons des nouveaux droits sociaux".

Il est décidé d'aller à la rencontre du Président de la République afin d'ouvrir un dialogue social.

La seule réponse a été un dispositif d'ordre disproportionné : pulvérisation au poivre, coups, grenades lacrymogènes et... Victor est happé par les forces de l'ordre.

Technicien lumière intermittent du spectacle, il participait à la manifestation pacifique.

Arrêté, menotté, gardé à vue, Victor s'est vu accusé de violences sur agents. Il a été inculpé.

Il a toujours nié les faits.

**Victor est convoqué
au Tribunal Correctionnel
de Rodez le 17 février 2015 à 10h.**

LE CSIDS

Dès le mois de juin 2014, le CIA décide d'appeler à la création d'un Comité de Soutien aux Inculpés du Dialogue Social, le CSIDS.

Les organisations présentes le 30 mai rejoignent le CSIDS.

Le 17 février, jour du procès, Victor a besoin de toute notre solidarité et de notre présence.

C'est aussi une journée nationale de mobilisation que lance le CSIDS pour dénoncer toutes les formes de répression du mouvement social qu'elle soit policière, judiciaire, financière, moraliste ou bien médiatique.

Faucheurs d'OGM, militants anti-pub, "Contis" d'hier, militants de la Confédération Paysanne en lutte contre la ferme-usine des 1000 vaches, paysans et militants des ZAD (Notre-Dame-des-Landes, Sivens...) : triste continuité que celle de la répression du mouvement social !

En recourant à la pénalisation en permanence, qui plus est, sélective, le gouvernement enferme dans l'illégalité toute pensée contestataire, tout lanceur d'alerte. Il renonce ainsi à apporter une réponse politique !

**REJOIGNEZ,
ADE'EREZ,
SOUTENEZ!**

Pour adhérer,
rendez vous sur
csids.blogspot.com
ou adressez vous à l'accueil
de la Salle des Fêtes
le jour du procès.

contact@csids.org